

# COMPTES ANNUELS

en euros

**Syndicat Union Syndicale Sud Culture et Médias Solidaires**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Bilan au 31/12/2023**

61 rue de Richelieu  
75002 PARIS

SIRET :

## Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
Attestation sans observation	3
<b>BILAN</b>	
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	
Compte de résultat	6
Compte de résultat (Suite)	7
<b>ANNEXE</b>	
Règles et méthodes comptables	8

**ATTESTATION****Mission de présentation des comptes**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entité **Union Syndicale Sud Culture et Médias Solidaires** relatifs à la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 181 043 €
- Excédent : 119 098 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris

Le 04/12/2024

Mathieu Castaings  
Expert-comptable

**Bilan Actif**

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>				
Comptes de liaison <b>II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	181 043		181 043	59 545
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL III</b>	<b>181 043</b>		<b>181 043</b>	<b>59 545</b>
Frais d'émission des emprunts <b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations <b>V</b>				
Écarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>181 043</b>		<b>181 043</b>	<b>59 545</b>

**Bilan Passif**

<b>Bilan Passif</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	59 545	59 545
Excédent ou déficit de l'exercice	119 098	
<b>Situation nette</b>	<b>178 643</b>	<b>59 545</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>178 643</b>	<b>59 545</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 400	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL V</b>	<b>2 400</b>	
Écarts de conversion passif	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>181 043</b>	<b>59 545</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	187 585	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
<b>TOTAL I</b>	<b>187 585</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	54 682	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	13 806	
<b>TOTAL II</b>	<b>68 488</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>119 098</b>	
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>119 098</b>	

**Compte de résultat (Suite)**

<b>Compte de résultat (Suite)</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats <b>VII</b>		
Impôts sur les bénéfices <b>VIII</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>187 585</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>68 488</b>	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>119 098</b>	

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## **Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 181 043 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un résultat de 119 098 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les différents principes comptables généraux du règlement CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

Il s'agit d'un premier exercice faisant l'objet d'une présentation par un expert-comptable.

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

### Commissaire aux comptes

En vertu de la loi du 20 août 2008 relative à la rénovation de la démocratie sociale et à la réforme du temps de travail, les organisations syndicales et professionnelles doivent respecter des obligations comptables et, nommer des commissaires aux comptes dès lors qu'elles perçoivent plus de 230 000 euros de ressources à la clôture d'un exercice. Cette obligation n'est pas applicable étant donné le niveau de ressources du syndicat.